

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance extraordinaire de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire Jean Pierre Monette, pour être tenue à l'hôtel de ville, le 20^e jour du mois de juin 2016, à 15 h, où il sera pris en considération les sujets suivants:

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2016

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 20 juin 2016
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation
4. Renouvellement assurances collectives
5. Autorisation de dépense d'un montant maximum de 15 000\$ pour la construction d'une tour d'observation
6. Intention d'effectuer la collecte des matières organiques pour les trois (3) derniers mois de l'année 2017
7. Fin de période de mise à l'essai Guy Brassard
8. Levée de la séance

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents : Les conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings et Ève Darmana, les conseillers messieurs Marc Perras et Jacques Bissonnette formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jean Pierre Monette.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Est absent au cours de la présente séance, monsieur le conseiller Samuel Simoneau.

2016.06.136 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2016

Le quorum étant constaté, il est 15 h.

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire du 20 juin 2016 soit ouverte.

ADOPTÉE

2016.06.137 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

2016.06.138 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 153 du Code municipal (L.R.Q.C.C-27.1).

ADOPTÉE

2016.06.139 RENOUELEMENT ASSURANCES COLLECTIVES

CONSIDÉRANT que les conditions financières proposées par l'assureur (Financière Manuvie), pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, sont justifiées;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal et les employés de la Municipalité ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective et qu'ils jugent opportun de les accepter;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par Financière Manuvie concernant l'assurance collective des employés de la Municipalité de La Minerve, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, au montant annuel approximatif de 55 443.84 \$, taxes incluses.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à madame Stéphanie Bélisle du Groupe Financier AGA inc.

ADOPTÉE

2016.06.140 AUTORISATION DE DÉPENSE D'UN MONTANT MAXIMUM DE 15 000\$ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TOUR D'OBSERVATION

CONSIDÉRANT le prix reçu de Toyota Canada d'un montant de 10 000 \$, dans le cadre de la Tournée du Tundra 2014, pour l'aménagement d'une tour d'observation;

CONSIDÉRANT qu'une partie de la dépense sera défrayée par la Municipalité de La Minerve;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une dépense d'un montant maximum de 15 000 \$ pour la construction de la tour d'observation. De ce montant, 10 000 \$ provient de Toyota Canada, 3 000 \$ du budget courant, l'excédant, si nécessaire, sera pris au surplus budgétaire.

ADOPTÉE

2016.06.141 INTENTION D'EFFECTUER LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES POUR LES TROIS (3) DERNIERS MOIS DE L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT l'impact de la collecte des matières organiques pour la préparation des prévisions budgétaires annuelles des prochaines années;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'informer la MRC des Laurentides que la Municipalité de La Minerve confirme son intention d'effectuer la collecte des matières organiques sur l'ensemble de son territoire pour les trois (3) derniers mois de l'année 2017 ou dès que le site de Rivière-Rouge sera prêt à accueillir ces matières.

ADOPTÉE

2016.06.142 FIN DE PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI GUY BRASSARD

CONSIDÉRANT l'embauche de monsieur Guy Brassard, au poste de chauffeur, pour le Service de la voirie, en date du 4 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que monsieur Brassard a complété avec succès sa période de mise à l'essai;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'embaucher monsieur Guy Brassard, au poste de chauffeur, pour le Service de la voirie, selon les normes de la convention collective, et ce, à compter du 14 juin 2016.

ADOPTÉE

2016.06.143 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance soit levée à 15 h 30.

ADOPTÉE

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Jean Pierre Monette
Maire

Je soussignée certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2016.06.139, 2016.06.140.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière